

AIDE-MEMOIRE

Conditions d'embauche détaillées suite à l'appel à candidatures pour le poste d'assistant pépiniériste-paysagiste (m/f) dans la carrière H2 de l'artisan, à plein temps et à durée indéterminée, pour les besoins du service des régies.

Nous vous prions de lire attentivement l'aide-mémoire avant de postuler pour le poste en question.

a) Conditions d'admissibilité :

Pourront concourir les candidats (m/f) répondant aux critères suivants :

- âgés de 18 ans au moins
- être titulaire du certificat de capacité professionnelle (CCP, ancien CCM) en tant qu'assistant pépiniériste-paysagiste
- connaissances des langues luxembourgeoise, française et/ou allemande

b) Profil recherché :

- avoir le sens de l'organisation
- être disposé à travailler en équipe
- être en possession du permis de conduire B, la possession du permis de conduire D, ainsi que du code 95, est considérée comme un atout

c) Missions et tâches :

- travaux de jardinage
- entretien et nettoyage des aires, plantations, élagage arbres
- entretien terrain de sports
- formations continues obligatoires
- assurer des permanences et le service d'hiver

d) Pièces à joindre :

1. lettre de motivation
2. notice biographique (CV) avec photo récente
3. copie de la carte d'identité ou du passeport
4. copie du permis de conduire
5. extrait récent du casier judiciaire (de moins de deux mois)
6. copie des certificats ou diplômes d'études obtenus

Les candidatures munies des pièces à l'appui requises sont à adresser:

*Administration communale de Kayl
Collège des bourgmestre et échevins
4, rue de l'Hôtel de Ville,
L-3674 Kayl*

pour le 9 juillet 2021 au plus tard.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.

Kayl, le 19 juin 2021

s. Le collège des bourgmestre et échevins